



# CSEM – Infolettre COVID-19

Édition Rentrée scolaire



Cette septième édition de notre infolettre sur la COVID-19 renferme l'information la plus récente concernant les directives du ministère de l'Éducation et les consignes de la Santé publique. Vous y trouverez également des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les parents et les élèves.

## Rentrée scolaire

La CSEM continuera de mettre en œuvre les protocoles du Ministère liés à la COVID-19 au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Vous avez des questions? Nous avons les réponses! Consultez notre section [FAQ portant spécifiquement sur la COVID-19](#), actualisée sur une base régulière. Plus de 75 questions et réponses y sont actuellement répertoriées.

Pour tout renseignement sur le plan de la rentrée scolaire présenté dans les éditions antérieures de notre infolettre, [cliquez ici](#).

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à [nous contacter](#).



# Message spécial aux familles de la CSEM en quête de soutien durant les Fêtes

Bien que nous soyons tous affectés par la pandémie de COVID-19, les répercussions financières sont nettement plus grandes pour ceux et celles qui sont actuellement dans l'impossibilité de travailler ou qui ont perdu leur emploi.

Sachez que les banques alimentaires et les organismes communautaires sur l'île de Montréal sont au service des familles et des personnes ayant besoin d'un soutien alimentaire, d'une aide au logement et d'autres services. Vous trouverez ci-dessous leurs coordonnées et les heures d'ouverture :

## LIGNE D'APPEL :

Pour toute information relative à l'assistance aux familles, aux besoins alimentaires, à l'aide au logement, et plus encore, nous vous invitons à composer le 211, sept 7 jours par semaine, de 8 h à 18 h.

Ce service est GRATUIT et CONFIDENTIEL.

## BANQUES ALIMENTAIRES :

Pour la liste complète des banques alimentaires, veuillez cliquer sur les liens ci-dessous :

✓ <https://www.arrondissement.com/montreal/s198-depannage-alimentaire/>

✓ <http://www.info-reference.qc.ca/www/Home.php?locale=fr-CA>

# Soutien accru à la communauté de la CSEM durant les Fêtes

Afin de nous assurer que nos élèves dans le besoin reçoivent un soutien alimentaire suffisant durant les Fêtes et la période de fermeture des écoles, nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez besoin d'aide. Nous serons en mesure de bonifier les services offerts par les organismes communautaires et les banques alimentaires en fournissant des repas supplémentaires à votre enfant.

Les parents sont invités à faire parvenir un courriel à [sbeaudry@msb.qc.ca](mailto:sbeaudry@msb.qc.ca) avant le 22 décembre 2020 à 16 h.

# Déclaration des résultats positifs de COVID-19 du 19 décembre au 3 janvier

Pour signaler un résultat positif au test de COVID-19 d'un élève ou d'un employé, **du 19 décembre au 3 janvier (y compris les week-ends)**, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous pour en savoir davantage et pour accéder au formulaire de déclaration à remplir.

✓ [Cliquez ici pour connaître la marche à suivre afin de déclarer des cas de COVID-19 pendant les Fêtes](#)



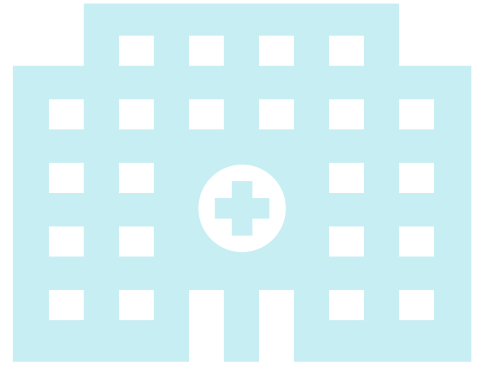


# Rappel des mesures sanitaires pour la période des Fêtes

Nous vous invitons à consulter le site Web du gouvernement du Québec en cliquant sur le lien suivant :

✓ <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/cartes-paliers-alerte-covid-19-par-region/>

- \* Bien qu'il soit fortement déconseillé de voyager, si vos enfants doivent se rendre à l'étranger, nous vous rappelons que la **période de quarantaine à observer avant le retour à l'école est de 14 jours**.
- \* En guise de rappel, les élèves qui reviennent de voyage n'auront pas accès à l'enseignement à distance. De plus, nous souhaitons rappeler aux parents que conformément aux directives du MEQ :
  - o Seuls les élèves qui ont reçu l'ordre de s'isoler à la suite d'un résultat positif alors qu'ils fréquentaient l'école recevront des services pédagogiques et/ou des travaux de la part de leurs enseignants.



Veillez tenir compte de ces directives si vous prévoyez voyager durant les Fêtes. Par ailleurs, nous vous demandons de **vérifier régulièrement vos courriels** afin de prendre connaissance des mises à jour ou de l'information importante que pourrait vous communiquer la commission scolaire.

## Nouvelles directives concernant la présence physique en classe

Le gouvernement a récemment annoncé que des mesures exceptionnelles seront prises afin de réduire les risques de propagation de la COVID-19. Ainsi, le nombre de jours de classe durant lesquels les élèves sont physiquement présents à l'école sera réduit.

**Les élèves aux secteurs des jeunes et des adultes ne seront pas physiquement présents en classe du 17 décembre au 10 janvier inclusivement.** Cette mesure vise à assurer la santé et la sécurité de nos élèves et de notre personnel tout en limitant l'impact sur les apprentissages scolaires, dans le but ultime de maintenir nos écoles ouvertes.



Conformément aux directives du Ministère, **seule l'école Mackay/PEL restera ouverte pendant cette période.**

## Services de garde d'urgence

Les 17 et 18 décembre, de même que du 4 au 10 janvier, les services de garde réguliers seront annulés et seuls des services de garde d'urgence seront offerts aux enfants dont les parents occupent un emploi qui figure sur la liste des services essentiels, les rendant ainsi admissibles à ces services.

Conformément aux recommandations du gouvernement qui visent à limiter les risques de propagation du virus, ces services ne devraient être utilisés que par les parents qui y ont droit et pour qui il s'agit de la seule option leur permettant d'aller au travail. Par conséquent, les familles pour lesquelles l'un des parents est à la maison - même si ce parent est en télétravail - devraient s'abstenir d'utiliser ces services.




# Prenez rendez-vous en ligne pour obtenir une déclaration d'admissibilité à l'enseignement en anglais!

En raison de la pandémie de COVID-19, le Bureau de la Loi 101 de la CSEM reçoit désormais les visiteurs sur rendez-vous seulement.

Nous avons récemment lancé un outil de prise de rendez-vous en ligne. Ainsi, le public n'a plus à téléphoner au Bureau de la Loi 101 afin de prendre rendez-vous pour l'obtention d'une déclaration d'admissibilité à l'enseignement en anglais.

Si vous désirez faire une demande de déclaration d'admissibilité, il vous suffit de prendre rendez-vous en ligne, sous l'onglet Admissions du site Web de la CSEM.

Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder directement à la page de prise de rendez-vous :

 <https://outlook.office365.com/owa/calendar/EMSBSchoolOrganization1@eduemsbqc.onmicrosoft.com/bookings/>



Continuez à vous protéger et à protéger les autres contre la propagation de la COVID-19 en évitant les grands rassemblements et les lieux bondés!

**Il s'agit d'une responsabilité collective.**



Commission scolaire English-Montréal  
English Montreal School Board